

ANIMATEUR·TRICE RADIO



Responsabilités principales

L'animateur·trice radio présente, en direct ou en différé, une émission à l'antenne et en réalise la technique.

Il·elle peut également gérer diverses chroniques sur la vie quotidienne et réaliser des interviews de stars, de personnalités de la région, d'organisateur·s d'événements, etc. L'animateur·trice s'occupe aussi de la présence de son émission sur le web et les réseaux sociaux et prépare les heures de diffusion automatique, lorsque la radio ne diffuse aucune émission.

Il·elle a donc plusieurs cordes à son arc : son excellente culture générale lui permet de divertir les auditeurs et d'animer une émission. Il s'agit également de comprendre les fondamentaux du son et d'avoir des réflexes de journaliste.

Qualités requises

Aisance en expression orale
Bonne pose de voix naturelle
Savoir improviser
Bonne culture générale
Curiosité d'esprit
Facilité de contact
Flexibilité

Formation

Il n'existe pas de formation formelle. Après une audition et un stage de découverte, notre équipe de formation interne et externe s'occupe des futur·e·s animateur·trice·s pour leur apprendre les fondamentaux du métier.

Intéressé·e par un stage à la radio ?

Envoie ton CV et ta lettre de motivation à BNJ FM, Route de Delémont 15, 2842 Rossemaison ou par email à administration@imageson.ch